ART. 5 N° 90

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2015

### DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2932)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 90

présenté par M. Poisson et M. Tian

-----

#### **ARTICLE 5**

Après le mot :

« électoral »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 4 :

« , la liste est établie en respectant l'égale représentation des femmes et des hommes ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification et rédactionnel.